



FORMATION

PROPOSÉE PAR LE CNFPT - INSET DE NANCY

**CYCLE PROFESSIONNEL :
CHARGÉ OU CHARGÉE DE
L'INSPECTION EN SANTÉ
ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

PROGRAMME

réalisation : service communication et ressources formatives - 2019



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

CYCLE PROFESSIONNEL : CHARGÉ OU CHARGÉE DE L'INSPECTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

OBJECTIFS DE CE CYCLE

Acquérir les connaissances et savoir-faire nécessaires à l'exercice des missions de chargé ou chargée de l'inspection en santé et sécurité au travail, faciliter le transfert des acquis de formation en situation professionnelle.

À QUI S'ADRESSE CE CYCLE

Chargés ou chargées de l'inspection en santé et sécurité au travail ayant suivi le processus de sélection pour intégrer le cycle de formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Durée et modules

Le cycle se compose de 6 modules pour une durée totale maximale de 16 jours.

Une pédagogie adaptée à des professionnels en activité.

Le cycle vise une professionnalisation des stagiaires, au travers des contenus dispensés et une mise en pratiques « in situ » dans le contexte de leur collectivité (par la réalisation de l'inspection et du rapport).

Des apprentissages rythmés par des épreuves d'évaluation

L'évaluation finale se fait à travers les productions réalisées tout au long du dispositif de formation (pendant la formation et pendant les travaux d'intersession réalisés au sein de la collectivité du stagiaire et avec l'accompagnement du référent de la collectivité).

INSCRIPTION

Le retrait des dossiers d'inscription se fera lors de la demi-journée d'information préalable, sous la forme d'un webinaire, le : **19 octobre 2018**

à l'adresse suivante :

CNFPT Plate-forme de l'INSET de Nancy
80 rue de Reuilly
75012 Paris

Code session : SXHS1 002

Le dossier d'inscription devra être retourné dûment rempli et visé par le stagiaire et la collectivité employeur avant le **3 décembre 2018**.

MODULES DE FORMATION

1 LE MÉTIER DE CHARGÉ OU CHARGÉE D'INSPECTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'objectif de ce premier module est de définir et de situer le rôle du chargé ou de la chargée de l'inspection en santé et sécurité au travail en collectivité territoriale. Il donne aux stagiaires les clés de lecture nécessaires à l'identification du contexte éthique et juridique de l'inspection et précise les domaines d'intervention et les responsabilités inhérentes à l'exercice de l'inspection. Ce module permettra au chargé ou à la chargée d'inspection en santé et sécurité au travail d'affirmer sa position au sein de la collectivité territoriale.

2 LA VEILLE RÉGLEMENTAIRE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Grâce à ce module, le participant sera en capacité d'identifier et mobiliser les informations (réglementaires, scientifiques, techniques, etc.) nécessaires à l'inspection en santé et sécurité au travail. Pour cela, seront abordés le repérage des sources documentaires ainsi que le bon usage et l'actualisation des données.

3 L'ORGANISATION DES MISSIONS DU CHARGÉ OU DE LA CHARGÉE DE L'INSPECTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Ce temps de formation vise à mettre en perspective le champ d'action du chargé ou de la chargée d'inspection à travers ses différentes missions. Il sera question d'élaborer une stratégie globale d'intervention ainsi qu'une démarche propre à la réalisation des inspections.

4 LA RÉALISATION DE L'INSPECTION ET SES OUTILS

Durant ce module seront abordées toutes les étapes de la conduite d'une inspection et les outils méthodologiques associés : étude documentaire, analyse de situation de travail, conduite d'entretien, mesure des écarts, restitution des constats.

5 LE SUIVI DES ACTIVITÉS DU CHARGÉ OU DE LA CHARGÉE D'INSPECTION

L'objectif de ce module est de structurer et mettre en œuvre le suivi des inspections.

6 LA VISION GLOBALE DU MÉTIER DE CHARGÉ OU CHARGÉE D'INSPECTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Il s'agit de reconstituer une vue complète du métier et de situer l'inspection en santé et sécurité au travail dans une perspective globale et intégrée à la stratégie de la collectivité.

7 JURY DE CERTIFICATION

CALENDRIER DES SESSIONS

MODULE	INTITULÉ DE LA FORMATION	DATE ET LIEU
1	Le métier de chargé ou chargée d'inspection en santé et sécurité au travail	Du 4 au 7 février 2019 Paris
2	La veille réglementaire, scientifique et technique	Les 14 et 15 mars 2019 Paris
3	L'organisation des missions du chargé ou de la chargée de l'inspection en santé et sécurité au travail	Du 2 au 5 avril 2019 Paris
4	La réalisation de l'inspection et ses outils	Du 20 au 23 mai 2019 Paris
5	Le suivi des activités du chargé ou de la chargée d'inspection	1 ^{er} juillet 2019 Paris
6	La vision globale du métier de chargé ou chargée d'inspection en santé et sécurité au travail	2 juillet 2019 Paris
7	Jury de certification	Du 17 au 18 octobre 2019

POUR TOUTE INFORMATION ET INSCRIPTION :

Djamila LANCELLE, secrétaire pédagogique

tél. : 03 83 19 22 06

email : djamila.lancelle@cnfpt.fr

WWW.CNFPT.FR